

Participation au financement du Fichier Départemental de la Demande Locative Sociale



Département de la Sarthe

Cécile HUBERT
Simon POUZANCRE

Service Logement

Hôtel du Département – Place Aristide Briand
72 072 LE MANS Cedex 9

Tel : 02 43 54 73 27

habitat@sarthe.fr

cecile.hubert@sarthe.fr

simon.pouzancre@sarthe.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Département participe au financement du fichier départemental de la demande locative sociale dont la gestion est assurée par le CREHA Ouest

Ce fichier permet également un suivi de la demande, la gestion des contingents communaux d'attributions et la simplification des démarches des demandeurs éloignés des sièges ou des agences des organismes bailleurs.

L'Observatoire départemental de l'habitat, cofinancé par le Département et l'Etat, analyse les données issues de la demande locative sociale fournies par le CREHA Ouest.

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Sarthe

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

CREHA Ouest

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Aide au CREHA Ouest : 9 000 €.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 9 000 €

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2021, une subvention de 9 000 € a été versée au CREHA Ouest

